



L'essentiel

Le mensuel qui retrace l'essentiel de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois

Un territoire
Une dynamique
Une économie
Des actions...



L'interview du mois

André Palazy,

Président de l'association des Entrepreneurs de l'Auxois

Actualités

Compilation 2013 de l'Essentiel : la version papier disponible

La compilation de tous les numéros 2013 de l'Essentiel, le bulletin mensuel du club, a été tirée sur papier à l'occasion de l'assemblée générale et distribuée aux participants. Il reste des exemplaires disponibles : n'hésitez pas à en demander auprès de Claudine PERROT. Chaque numéro de l'Essentiel est également téléchargeable sur le site du club : www.auxois-21.com

Book des fiches d'identité des membres du club : disponible en version papier

Le book des 40 fiches d'identité réalisées par les membres du club, véritable passeport des savoir-faire et talents locaux, a été édité en version papier à l'occasion de l'assemblée générale et distribuée aux participants.

Il reste des exemplaires disponibles : n'hésitez pas à en demander auprès de Claudine PERROT. Retrouvez toutes les fiches d'identité sur le site du club : rubrique « Le Club », onglet « Adhérents ».

Si vous n'avez pas encore rédigé la fiche d'identité de votre entreprise, il est encore possible de le faire : demandez-en la trame en version word à Claudine Perrot.

L'agenda de début 2014

Premier rendez-vous de l'année 2014 : le conseil d'administration du mardi 7 janvier à 10 h 30 à la CCI à Montbard.

La deuxième date s'adresse à l'ensemble des adhérents au club qui sont invités à la première plénière de l'année 2014. Elle se déroulera chez Valinox Nucléaire, à Montbard, le mercredi 12 février à 18 heures.

« Un bilan 2013 positif, tant quantitatif que qualitatif »

L'association des Entrepreneurs de l'Auxois a tenu son assemblée générale annuelle le 12 décembre dernier au restaurant Lesprit, à Venarey-Les Laumes. Bilan de l'exercice avec le président André Palazy.

Le Club a organisé une assemblée générale extraordinaire précédent son AG annuelle. Pourquoi ?

Il s'agissait de procéder à deux modifications des statuts de l'association. La première apporte des précisions quant à la définition de la majorité qualifiée. Elle était de 50% des voix plus une des présents et passe désormais à 75% des voix plus une des présents avec maximum de deux pouvoirs. Le quorum est atteint avec 50% des adhérents présents ou pouvoirs.

La seconde modification des statuts concerne le renouvellement du mandat de président : à présent, le président est élu pour un mandat d'un an, renouvelable au plus deux fois. Le président



ne pourra prétendre à plus de 3 mandats consécutifs complets.

Vous êtes président du club des Entrepreneurs de l'Auxois depuis deux ans, quel bilan dressez-vous ?

Un bilan très positif, tant quantitatif que qualitatif !

Premier indicateur factuel : l'évolution du nombre d'adhérents qui a encore augmenté en 2013 (+ 15%). Le club regroupe aujourd'hui 85 adhérents répartis

dans 3 grandes familles d'activités : l'Industrie (31 membres), les Services (37 membres) et la « Vie locale » (associations, éducation nationale, particuliers) (17 membres).

En ce qui concerne l'animation du club tout au long de l'année 2013, le rythme est resté soutenu avec 11 conseils d'administration, 9 plénières avec en moyenne plus de 40 participants, et une réunion interclubs avec le Châtillonnais. Les commissions internes ont également fourni un volume de travail considérable pour mener à bien des actions opérationnelles, de terrain, couronnées de succès.

Je précise que le Club a co-organisé et participé à trois actions pilotées par les acteurs du territoire : le 29 mai, à la réunion de présentation des dispositifs de soutien à l'activité et l'emploi initiée par le Sous-préfet à Flée ; le 4 octobre, à la visite de la ZAE du Champ Blanc à Fain les Montbard avec la Communauté de Communes du Montarbois et la CCI Côte-d'Or, et le 11 septembre, à une conférence sur le déploiement du Très Haut Débit en Haute Côte-d'Or pilotée par la CCI 21.

Les objectifs 2014

Quels objectifs le club s'est-il fixé pour 2014 ?

- Promouvoir les actions « École-Entreprise » avec notamment la volonté de mettre en place un nouveau module « Dessine-moi une entreprise » pour les lycéens.

- Créer une nouvelle commission sur l'attractivité du territoire pilotée par Alain MORIZE qui présente les 3 objectifs principaux :

- Mettre en place une stratégie d'accueil de population
- Mettre en mouvement les entreprises et les habitants
- Organiser une manifestation

d'envergure nationale de promotion du territoire

- Renforcer l'accompagnement aux membres du club
- Poursuivre les actions de communication pour intégrer de nouveaux membres
- Développer les échanges interclubs (Club du Châtillonnais, CAP NORD,...)
- S'ouvrir à d'autres territoires pour favoriser les échanges interentreprises.

Toutes ces actions doivent participer à la dynamique du territoire mais toujours dans un esprit de convivialité.





Le bilan des commissions



« Ecole - Entreprise »

Cette commission est très ancrée sur le territoire. Elle poursuit ses interventions en collèges, auprès des classes de 3^e DP3, avec le module « Dessine-moi une entreprise ». Le succès de cette action dépasse l'Auxois et d'autres clubs (CAP NORD à Dijon, le club de la Côte à Beaune) s'y sont intéressés. Le club CAP NORD a même mis en place le module.

Nouveautés en 2013 : la commission a fait une intervention dans l'Yonne dans les collèges de Tonnerre et Ancy-le-Franc. Un nouveau module destiné à la classe de 1^{ère} STMG vient d'être mis en place avec le lycée Anna-Judic à Semur-en-Auxois.

« Ressources Humaines »

Cette commission a mené une enquête auprès des 68 TPE/PME membres du club, et reçu 28 réponses. Il en ressort que la première source de préoccupation des chefs d'entreprises concerne les Ressources Humaines. Le recrutement, la formation des salariés et l'adaptation des effectifs sont les principaux besoins exprimés. Les entreprises affirment rencontrer des difficultés à trouver un profil en adéquation à leurs besoins. D'autres soulèvent des difficultés de mobilité ou encore des difficultés liées à l'image du secteur. 28% des entreprises déclarent ne jamais ou rarement trouver du personnel compétent. Pour recruter, les entreprises utilisent en priorité leur réseau. Pour intégrer les nouveaux salariés dans l'entreprise, les modes de management les plus utilisés sont la mise en doublon, le tutorat et la formation. L'outil de développement des compétences largement utilisé est la formation. Des actions individuelles et collectives ont été proposées aux adhérents par la CCI Côte-d'Or et la MEF.

« Communication »

Cette commission a consolidé et amélioré les outils existants. Elle rédige et édite chaque mois le magazine « l'Essentiel ». Face au succès de la compilation papier des magazines en 2012, il a été décidé de renouveler l'action. A l'occasion de l'AG, la compilation des mensuels l'Essentiel 2013 a été distribuée aux participants. Le site internet du Club a été totalement refondu et mis en ligne depuis novembre : www.auxois-21.com. Les statistiques du site en 2013 sont stables avec 1 503 visites dont 1 435 consultations en provenance de France. La page sur l'Emploi est très consultée. La commission se charge également de l'organisation des plénières mensuelles du club qui regroupent plus de 40 participants.



« Attractivité Industrielle »

Cette commission a permis aux adhérents de réaliser leur carte d'identité afin de mieux connaître l'activité de chacun, son savoir-faire, ses spécificités. Quarante fiches d'identité ont été élaborées à ce jour, sont en ligne et téléchargeables sur le site internet du club. Un « book » des fiches d'identité a été édité à l'occasion de l'assemblée générale et remis aux participants. Cet outil constitue un véritable passeport des savoir-faire locaux.

« Amélioration Continue »

Malgré l'intérêt potentiel de cette action, le club n'a reçu aucune sollicitation à ce titre. Il a été décidé d'arrêter cette commission en 2014.



André PALAZY et son Conseil d'administration vous adressent leurs meilleurs voeux de réussite pour cette année 2014

Un nouveau conseil d'administration

Ce nouveau conseil d'administration est composé de :

- André PALAZY, président
- Véronique JOBIC, vice-présidente
- Jérôme PASCAL, secrétaire
- Gérard GOVIN, trésorier
- Christophe GILLES, administrateur

- Thomas LARGERON, administrateur
- Nathalie GERARD, administrateur
- Alain MORIZE, administrateur
- Jocelyne JACQUET, administrateur
- Paul CHABOT, administrateur
- Magali SIMONOT, administrateur